

Direction départementale de la cohésion sociale et de la
protection des populations de la Creuse



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Les antibiotiques et la réglementation - Plan Ecoantibio 2

Journée annuelle GTV23 – GDS Creuse

Jeudi 10 octobre 2019

Bénédicte MARTINEAU

LES ANTIBIOS,

COMME IL FAUT,

QUAND IL FAUT.

ÉCOANTIBIO
RÉDUIRE L'UTILISATION DES
ANTIBIOTIQUES VÉTÉRINAIRES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Les plans Ecoantibio

2 plans successifs à la construction similaire :

Ecoantibio 1 (2012 – 2016)

- Mesures réglementaires
- Objectifs chiffrés :
 - Réduire l'exposition des animaux aux antibiotiques de 25 % en 5 ans
 - Réduire l'exposition aux antibiotiques critiques de 25 % en 3 ans



Ecoantibio 2 (2017 – 2021)

- Poursuivre la dynamique et confirmer les résultats
- Plus de mesures incitatives
- Dimension One Health : Ecoantibio s'inscrit dans la Feuille de route interministérielle de lutte contre l'antibiorésistance
- Des objectifs chiffrés ciblés :
 - Réduire de 50% en 5 ans l'exposition à la colistine en filières bovine, porcine et avicole
 - Observer une tendance à la baisse sur l'ensemble des marqueurs de l'ABR - réduction spécifique de 50% en 5 ans de la prévalence d'E. coli BLSE sur les prélèvements de volailles (poulets de chair) au stade de la distribution



Tout le plan sur : <http://agriculture.gouv.fr/le-plan-ecoantibio-2-2017-2021>

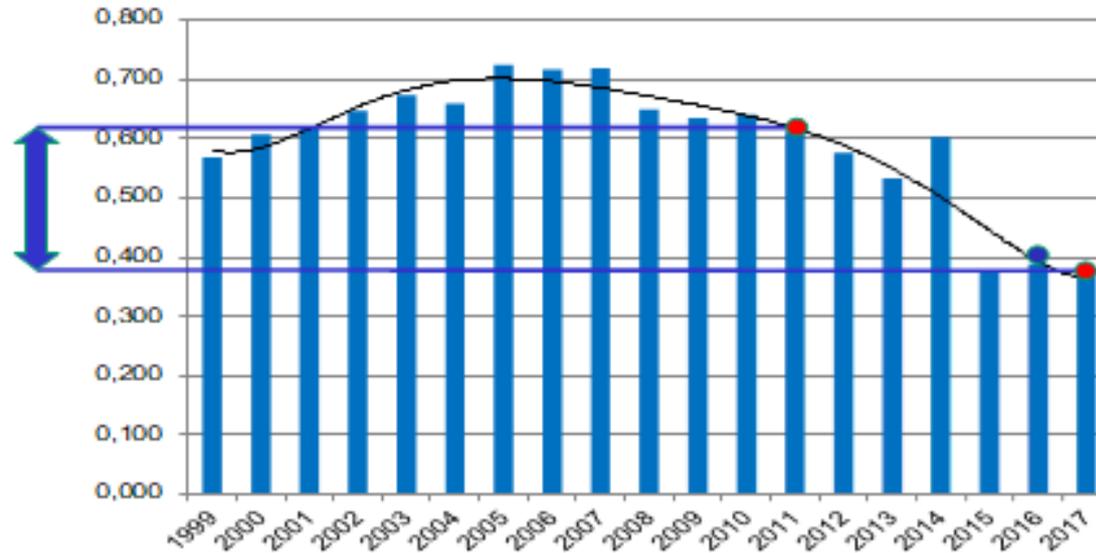
Plusieurs outils de mesure



- Le suivi de l'usage (ALEA)
 - Diminution de l'ALEA antibiotiques critiques en 2017 (ANSES, 2018) :
87,8% fluoroquinolones vs. 2013
94,2 % C3/C4G vs. 2013
61,1% colistine vs. 2011
- Le suivi de l'antibiorésistance
 - Surveillance de l'ABR dans certaines bactéries zoonotiques et commensales chez porcs, bovins, volailles à l'abattoir et en distribution (Décision UE 2013/652)
 - Resapath
 - Réseau salmonelles

Exposition aux antibiotiques : ALEA

Réduction
de
38,9 %
depuis 2011

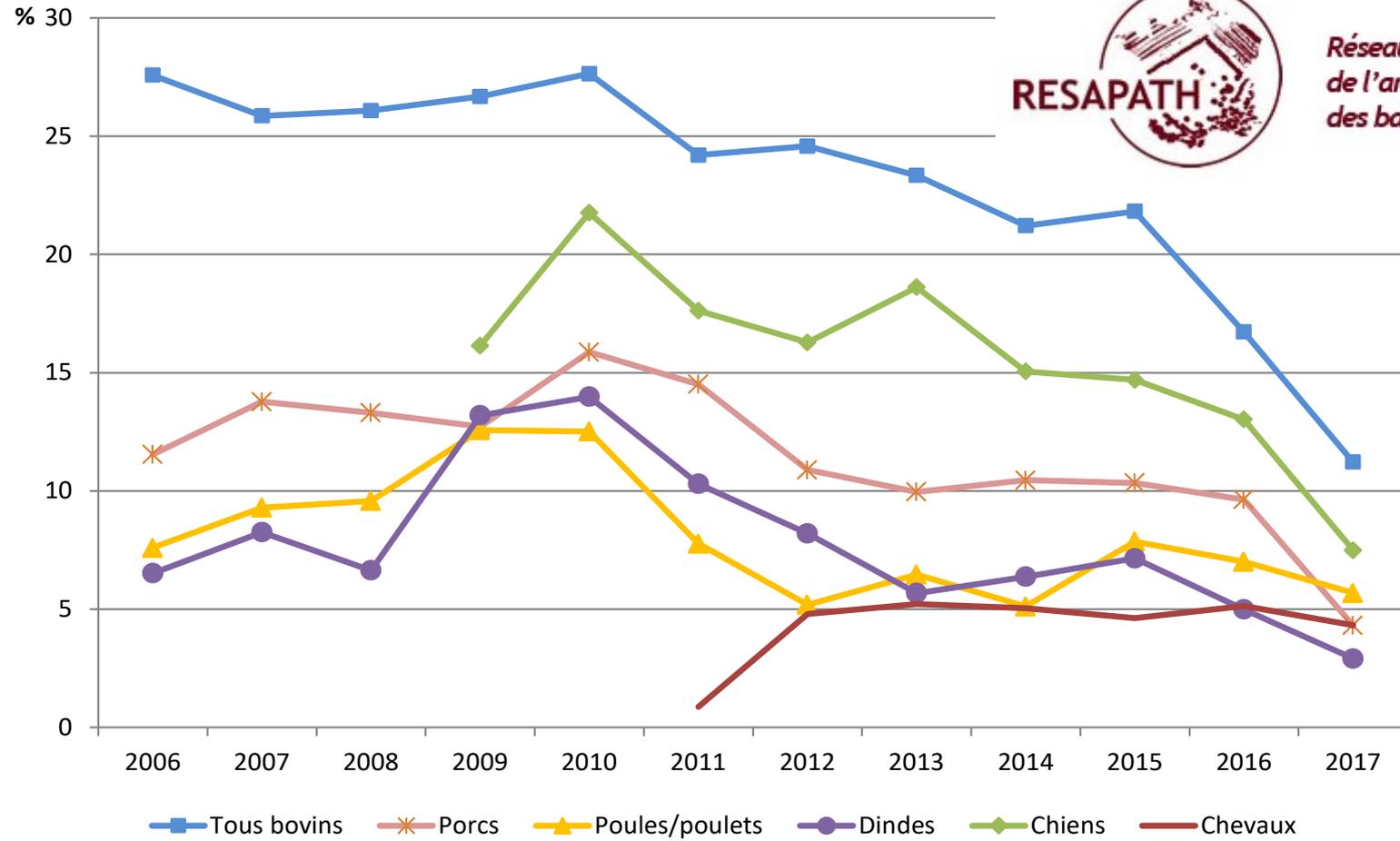


 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

ANSES, 2018 : 39 % d'exposition en 6 ans, dont 90 % pour les AIC (Minagri) / -23 % pour les bovins, -43 % pour les porcins, -48 % pour les volailles, -44 % pour les lapins, -14 % pour les chiens et chats



*Réseau d'épidémiologie
de l'antibiorésistance
des bactéries pathogènes animales*

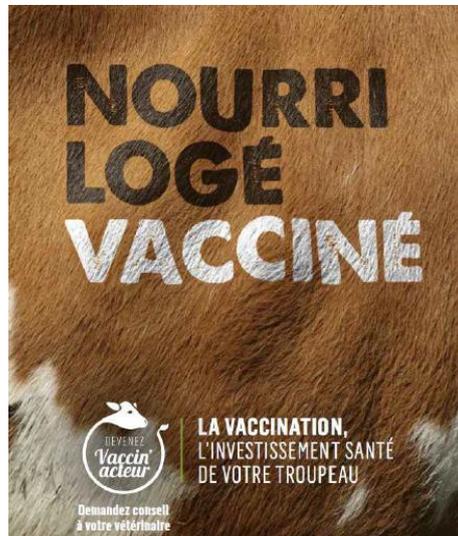


Résistance aux fluoroquinolones chez E. coli, dans différentes espèces, en 2017 (ANSES, 2018)

Mesures incitatives



Ecoantibio 1



Ecoantibio 2

Mesures incitatives

- Réseau des référents / experts (12, extension à toutes les régions)
- Recherche :
 - ✓ Appel à projet Ecoantibio publié chaque année sur le site du MAA
 - ✓ 2 millions d'euros/an et 190 projets financés ou cofinancés depuis 2013 dans le cadre de l'appel à projet Ecoantibio
 - ✓ Financement de projets de recherche et de projets d'action (exemples : analyse des déterminants sociologiques et économiques pour une vaccination précoce des broutards contre les troubles respiratoires / Audit biosécurité des porcs en lien avec la baisse des usages d'antibiotiques)

Mesures incitatives

- Focus sur les alternatives :
 - Besoin de données sur leur efficacité, innocuité et absence de création/favorisation des résistances;
 - Besoin d'un cadre réglementaire adapté, en accord avec la réglementation européenne.
- Saisine de l'ANSES, février 2018 - DGAL: recherche de solutions à l'échelle européenne - AAP Ecoantibio - DGER: DIE phytothérapie - Surveillance de l'offre de formation et des allégations thérapeutiques
- Exemples (AAP Ecoantibio) :
 - Alter for fish (A2F) : Efficacité et innocuité d'alternative(s) aux antibiotiques pour le poisson d'élevage
 - Evaluation d'une spécialité à base d'huiles essentielles sur les maux de patte des lapines afin de réduire l'usage des antibiotiques

LES ANTIBIOS,

COMME IL FAUT,

QUAND IL FAUT.

ÉCOANTIBIO
RÉDUIRE L'UTILISATION DES
ANTIBIOTIQUES VÉTÉRINAIRES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Focus



ITSAP
INSTITUT DE L'ABEILLE

CAHIER DE MIELLERIE
EN PRODUCTION DE MIEL

Année(s) : _____

Coordonnées de l'apiculteur
ou de l'exploitation apicole :

Nom et Prénoms : _____

Du nom de l'exploitation : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Mail : _____

Numéro d'apiculteur (NAP) : _____

Numéro de Siret : _____

À conserver pendant 5 ans
(après la date d'inscription de la dernière information)



Quels enjeux ?

- **Santé publique**
 - Résidus dans les DAOA : animaux de rente
 - Antibiorésistance : tous animaux
 - Lutte contre les zoonoses
 - Lutte contre les maladies animales
- **Economiques** (efficacité, conséquences), individuels et collectifs
- **Sécurité juridique** des acteurs



Quelques chiffres

2017	Animaux boucherie	Volailles	Lapins	Gibier	Lait	Oeufs	Poissons élevage	Miel
%NC Promoteurs de croissance, substances interdites, médicaments vétérinaires	0,18 % 50/28154	0,06 % 4/7178	0 % 0/211	0 % 0/77	0,15 % 2/1320	0,38 % 3/783	0,28 % 1/352	0% 0/193

DGAL (bilan PSPC), 2018

La réalisation des inspections en élevage

Chapitre A : détention des médicaments

Chapitre B : gestion déchets de soin et de médicaments

Chapitre C : registre d'élevage :
exploitation, mouvements, aliments, visites

Chapitre D : cas particulier des équidés

Chapitre E : test médicament

→ Imputabilité éleveur / vétérinaire / les deux

Quelques exemples (1)

- ✓ Tenue du registre sanitaire
- ✓ Suivi et signature
- ✓ Gestion de la pharmacie (accès/sécurité, propreté, produits périmés, chaîne du froid, délai d'utilisation après ouverture...)
- ✓ Gestion des déchets de soins

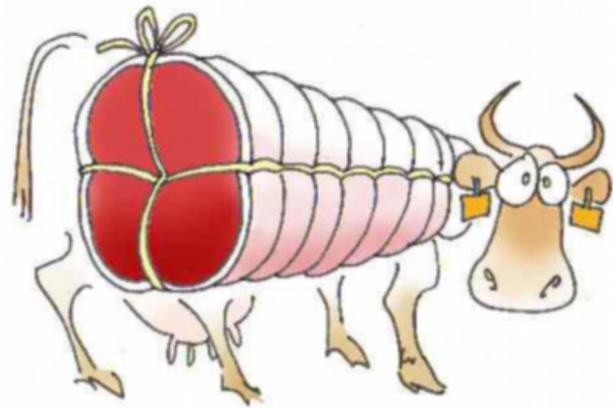
Quelques exemples (2)

- ✓ Récupération et conservation des ordonnances
- ✓ Complétude des données sur l'ordonnance
- ✓ PSE/BSE...
- ✓ Un focus sur les AIC
 - Décret et arrêté AIC

En conclusion

- ✓ Des résultats à consolider
- ✓ Feuille de route interministérielle
- ✓ Une implication de tous les agents
- ✓ Eleveurs / vétérinaires : sensibilisation et pédagogie

Merci
de votre attention



Des questions,
remarques ?

- Le registre d'élevage (5 parties) :

1/ Caractéristiques de l'exploitation (idem ICPE, PAC)

2/ Fiche synthétique des données concernant **l'encadrement zootechnique, sanitaire et médical de l'exploitation**

3/ Données relatives aux mouvements des animaux

Mauvaise observance du traitement, défaut de procédures de traite (animal non trié, matériel commun...)

4/ **Données relatives à l'entretien des animaux et aux soins qui leurs sont apportés (« Registre des traitements »)**

5/ **Registre des interventions (« Registre des visites »)**

- **Y compris les équidés !**

Bilan Ecoantibio 2017: évolutions réglementaires

1. Renforcement des sanctions prescription / délivrance : les éleveurs professionnels sont également visés
2. Décret sur les AIC 2016 lien avec la forte baisse + AM 25/03/2016
3. Arrêté sur les bonnes pratiques d'emploi des antibiotiques : responsabiliser tous les acteurs - limiter les mésusages des antibiotiques
4. Retrait des antibiotiques des PSE des groupements : limite l'usage préventif des antibiotiques
5. Arrêté ré-autorisant les autovaccins ruminants
6. Interdiction des remises : arrêt des mesures financières incitatives
7. Décret sur les cessions d'antibiotiques : pour une connaissance plus fine des

agriculture usages

.gouv.fr

alimentation

.gouv.fr

